

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FAK-INTER GROUP » en abrégé « FAKG »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
SAINT VIATEUR (BESSIKOI), près de l'Hôtel Boston Hill ;
bd vers ITELEGEST ave 55952339. Immeuble RFANGRE.,
Lot 4717, Ilot 417

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 10/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAK-INTER GROUP » en abrégé «
FAKG »

Objet : Assistance Comptable, fiscale et sociale,
Montage de dossier financier, BTP, Réseau télécom,
Transport de personnes et de marchandises, Fournitures
de matériels et mobiliers, Aménagement, Location de
véhicule, fournitures de pièces de véhicules et divers,
Import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (250.0) Parts
Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE SAINT VIATEUR (BESSIKOI), près de l'Hôtel Boston Hill ; bd vers ITELEGEST ave 55952339. Immeuble RFANGRE., Lot 4717, Ilot 417

Dirigeant(s) M KODJALE ARMEL FABRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00479 du 17/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04012/GTCA/RC/2023 du 17/01/2023

